

ÉTÉ 2024

GRÂCE AUX PETITS FRÈRES DES PAUVRES, LES AÎNÉS LES PLUS DÉPENDANTS PEUVENT PARTIR EN VACANCES

Pour permettre aux personnes les plus dépendantes de profiter d'une parenthèse conviviale, maintenir le lien social et soulager les bénévoles sur place, les Petits Frères des Pauvres adaptent leurs séjours de vacances en faisant appel à du personnel paramédical.

Défendre le droit aux vacances pour tous

La perte d'autonomie et le handicap sont de vrais freins au départ en vacances. Conscients que des personnes âgées n'osent pas ou plus partir à cause de leur état de santé, les Petits Frères des Pauvres renforcent leur soutien en faisant appel à des professionnels de santé qui proposent un accompagnement spécifique adapté et assurent une présence jour et nuit au sein de plusieurs maisons de vacances des Petits Frères des Pauvres. Cette année, grâce à cette initiative, de nombreux aînés en perte d'autonomie ou en situation de handicap vont pouvoir partir en vacances, pour s'échapper du quotidien, mais aussi maintenir le lien social, reprendre confiance en eux, ne plus se sentir exclus et condamnés à rester enfermés chez eux.

Cet appui est également précieux pour les bénévoles, qui se sentent rassurés et soutenus. Comme le précise Patricia, bénévole qui accompagne Laurence (atteinte de la maladie d'Alzheimer) à un séjour : « *Je suis rassurée de savoir qu'il y a même une présence la nuit. J'aurais été très inquiète sans ronde de nuit, là je sais que cela va bien se passer. Je n'aurais pas pu partir avec Laurence sans aide de personnel formé.* »

Les vacances, au cœur de notre accompagnement

Depuis plus de 75 ans, les Petits Frères des Pauvres se mobilisent pour permettre aux personnes âgées les plus isolées de partir en vacances et leur redonnent ainsi le sentiment d'exister et d'être libre de choisir. Vivre des temps de découverte et d'expérience de l'autonomie réduit l'emprise de la dépendance et permet aux personnes de retrouver certaines de leurs ressources : maintien de la motricité, redécouverte du goût, rencontre des autres, expérience de l'échange, ouverture culturelle...et de faire partie du monde qui les entoure. En 2023, près de 3000 personnes âgées sont parties en vacances.



©Didier Echelard

Depuis 1946, les Petits Frères des Pauvres luttent contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, prioritairement les plus démunies. Par nos actions, nous recréons des liens leur permettant de reprendre goût à la vie et faire partie du monde qui les entoure. Vivre tout simplement.

Contact Presse

Meryl le Breton

01 49 23 14 93

service.presse@petitsfreresdespauvres.fr

www.petitsfreresdespauvres.fr

Face aux enjeux de la transition démographique, il est essentiel d'adapter les vacances et les loisirs pour permettre aux personnes âgées les moins autonomes de partir. **Pour faciliter l'accès aux vacances pour tous, les Petits Frères des Pauvres émettent des préconisations.**

- ⇒ Développer des offres de vacances pour les personnes les plus dépendantes : séjours aidants/aidés (avec des établissements qui proposent de l'hébergement temporaire pour personnes âgées, personnes handicapées ou malades, en y associant, en même temps, un séjour de vacances pour leurs proches aidants), séjours de répit aidants/aidés. Promouvoir également l'hébergement temporaire.
- ⇒ Inciter les établissements pour personnes âgées à systématiser une offre de vacances dans l'année pour les résidents dans leur projet d'établissement, y compris pour les personnes âgées dépendantes, comme le prévoit la loi ASV (la loi d'adaptation de la société au vieillissement a réaffirmé la liberté d'aller et venir dans la liste des droits fondamentaux de la personne hébergée).
- ⇒ Faire évoluer le label Tourisme et Handicap pour qu'il devienne Tourisme et Autonomie : la marque d'Etat Tourisme et Handicap est une garantie pour des personnes en situation de handicap de pouvoir trouver des vacances et des loisirs adaptés. Elargir ce label à la perte d'autonomie permettrait à de nombreuses personnes âgées d'avoir également l'assurance de trouver des lieux de vacances et de loisir les plus adaptées possibles et de sécuriser leur départ en vacances.
- ⇒ Inciter les opérateurs touristiques à développer des offres pour les plus âgés.
- ⇒ Mieux former les professionnels du tourisme à l'accueil des personnes du Grand Age et à la mise en place des transferts de soins.
- ⇒ Demander dans le panier de service de l'APA, la possibilité d'avoir un montant dédié pour soutenir le départ en vacances des personnes les plus dépendantes, y compris avec son aidant.
- ⇒ Mieux penser l'accessibilité des lieux touristiques et l'adaptation à une clientèle âgée.